

que cette partie reculée du pays offrait au colon et que ces avantages seraient doublés, si le Gouvernement ouvrait des routes pour faciliter les communications. Aujourd'hui nous recevons du Révérend M. Boily, curé du lieu, un magnifique échantillon de blé qui a été récolté dans cette localité. Nous n'exagérons rien en disant que nulle part, dans le Canada, il n'a été récolté de plus beau grain, et que cet échantillon est une preuve incontestable de la grande fertilité du sol, si comme nous l'assure ce vénérable prêtre, la récolte presque entière ressemble au grain que nous avons entre les mains.

Nous espérons donc que l'honorable Ministre de la colonisation jettera un regard favorable sur cette petite partie du pays, qu'il fera droit aux justes réclamations des citoyens des Escoumins.

Nous espérons de plus que la *Société de Colonisation* de Québec, qui s'est déjà montrée si libérale envers d'autres localités, ne refusera pas son assistance à celle-ci, qui la mérite à bien des titres.

Verger Canadien.

Nous avons reçu la seconde édition du *Verger Canadien*, et nous offrons nos remerciements à qui de droit.

Cette publication, déjà si utile, est augmentée de deux chapitres d'une grande importance : *culture de la canneberge et de la vigne sous verre*.

L'auteur éprouve un besoin si impérieux de travailler pour l'avancement et l'agrément de ses concitoyens, qu'il déclare dans sa préface que si l'encouragement du public vient suppléer aux moyens pécuniaires, qui lui font défaut, il complètera son travail, en y ajoutant la culture des plantes potagères et de celles destinées uniquement à l'ornement. Il ne tient donc qu'à nous d'avoir un *Jardinier* complet, M. l'abbé Provancher n'attend pour doter son pays d'un tel ouvrage, que l'encouragement qui lui est si légitimement dû.

Que toutes les familles canadiennes s'empressent donc de seconder le zèle si éclairé et si bien dirigé de M. l'abbé Provancher, que toutes se hâtent de se procurer le *Verger Canadien*. C'est un livre qui porte bonheur là où il se trouve, il enrichit ses propriétaires, souvent sans qu'ils s'en aperçoivent. Ainsi comme le nombre d'exemplaires réimprimés est très-restreint, nous invitons les personnes à se le procurer au plus tôt. Ce livre est en vente à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.

Esprit d'entreprise.

L'esprit d'entreprise se développe, de jour en jour, au milieu de nous, et nous sommes heureux d'avoir à signaler une nouvelle branche d'industrie manufacturière qui devra être profitable à ceux qui ont le courage d'en faire la première tentative.

Une compagnie vient de s'organiser à Stanfold, dans le but de fabriquer de l'huile ou essence de térébenthine et la résine par la distillation de la gomme de pin.

M. Louis E. Richard, l'un des associés, a fait une demande au Bureau des patentes, à Québec, pour obtenir un brevet en faveur de son procédé. Des échantillons du produit ont été soumis au ministre d'agriculture.

Ces échantillons consistent en huile à l'état brut; l'huile de térébenthine clarifiée et la résine. La térébenthine est parfaite; la résine un peu brûlée, mais c'est un défaut facile à corriger avec l'expérience.

La société se propose d'exploiter son industrie immédiatement et le temps ne saurait jamais être plus favorable à une entreprise de ce genre. Les prix élevés de la térébenthine et de la résine, dû à la guerre américaine, mettront les fabricants canadiens en état d'asseoir leur manufacture sur un pied de stabilité permanente en même temps que profitable pour les associés et le pays.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que nous formons des vœux pour le succès de cette nouvelle industrie qui a un vaste champ devant elle, dans les circonstances présentes. La matière première se trouve en abondance, dans la partie où siège la compagnie et où se trouve le chemin de fer. Autant de raisons premières pour faciliter l'essai de la nouvelle fabrique. — *Défricheur*.

Un discours profitable.

Un correspondant du *Farmer's Cabinet* dit qu'après avoir entendu un excellent discours du Dr. Darlington, devant la Société d'agriculture de Philadelphie, sur le soin qu'on doit donner aux instruments d'agriculture, il prit le parti de mettre à exécution ce qu'il venait d'entendre. Il fit bâtir un hangar dans lequel il serrait avec soin toutes ses voitures, instruments, outils, etc. Au bout de l'année il calcula que tout considéré, son bénéfice n'était pas moins de \$100 par an.

Poids légal du grain et autres articles, en Canada

Blé	60 livres.	Graine de mil	48 livres.
Seigle	56 "	Chanvre	44 "
Blé-d'Inde	56 "	Patates, navets	60 "
Avoine	34 "	Carottes, betteraves	60 "
Orge	48 "	Oignons, panais	60 "
Sarrasin	48 "	Sel	56 "
Pois	60 "	Drèche (<i>malt</i>)	36 "
Lin	50 "	Pêches sèches	33 "
Fèves	60 "	Pommes sèches	22 "
Graine de trèfle	60 "	Son	20 "

Un tonneau de mil ou de trèfle ou d'autres foin... 2000 livres.

Un tonneau de paille

Une botte de mil ou de trèfle ou d'autre foin, liée avec du mil

Une botte de mil ou de trèfle ou d'autre foin, liée avec une bart

Une botte de paille

Un chaldron de charbon

DR. F. L. GENAND.

Abonnés à l'Isle du Prince-Edouard.

Nous avons maintenant 37 abonnés à la *Gazette des Campagnes*, de l'Isle du Prince-Edouard. Cette liste considérable est due, en grande partie, au zèle du Révd. M. Belcourt, curé de Rustico. Nous lui offrons, en retour de ses efforts, nos meilleurs remerciements.